

Conseil d'école du jeudi 28 mars 2019

Présents :

Parents d'élèves : M. LEHOUX Alexandre, Mme BAUDET Magali, M. GOUBIN Hervé, Mme GUERINEAU Céline, Mme ALIGON Christèle, Mme RAIMBAULT Laëtitia, Mme DALUS Carine, M. BOUTHONNIER Gilles, Mme LE BORGNE Séverine, Madame GIOT

Enseignants : M Dubois, (Directeur) Mme Deprédurand, Mme Bouard, M Le Lann, Mme Charrier, Mme Gouadon.

RASED : excusés

Mairie : Mme Delaveau, Mme Guitton, Mme Renshaw

DDEN : M Beauvillain _

ALSH : Mme Barbaud

Excusés : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale Mme Grassin, M. le Maire A. Henrion, Mme Lavarenne, Mme Dubois, Mr Girauldon, M. Terentjew, Mme Coudère

ORDRE DU JOUR

Suivi des effectifs

- 198 élèves pré-inscrits en août.
- fiche de suivi des effectifs et répartition du 11/03/2019 fournie en pièce jointe : 194 élèves pour une moyenne de 24.25 par classe, se répartissant comme suit :
1 classe à 27, 3 classes à 25, 1 à 24, 2 à 23 et 1 à 22. toujours nos 3 cours doubles
- L'an prochain, 191 élèves en prévision, mais il est trop tôt pour avoir quelque certitude que ce soit, ce qui porterait la moyenne à 23.87. 41 CM2 partent en 6ème et 39 nouveaux CP arrivent normalement.

Suivi des projets pédagogiques

- Cf tableau fourni en pièce jointe.
- Caroline Guitton enverra les disponibilités de la salle polyvalente pour le théâtre des classes de Mme Deprédurand et Mr Girauldon.

Points divers :

- L'emploi service civique Gaétan Lesconvarch n'est resté que quelques semaines avant de trouver un travail à Angers.
- La commission de sécurité devait passer à l'école mercredi 20/03/2019. Mr Dubois, convoqué par Madame la Préfète à cette occasion, avait invité Mr Beauvillain (DDEN) et Mme Barbot (Responsable Périscolaire qui occupe des locaux de l'école). Or la commission n'a visité que la cantine sans prévenir Mr Dubois.
- Le Projet d'école est en renouvellement (18-22) avec différents axes de travail. Il sera présenté en détail lors du 3ème conseil d'école.
- L'enseignement de l'Allemand commencera pour les volontaires du CM2 en période 5, avec échange de services de Mme Dubois qui enseignera l'allemand et Mme Charrier qui enseignera l'anglais au CP /CE1.
- La journée retenue pour les photos de classes est le vendredi 17 mai.
- PPMS : Le prochain exercice aura lieu en mai → intrusion, évacuation. La municipalité sera prévenue afin que le Garde Champêtre soit présent.
- Tombola de Noël: 66 gagnants (77 l'an passé). Le bénéfice s'élève à 800 €.
- Retards d'élèves quasiment tous les jours pour 5 ou 6 enfants qui arrivent 5 à 10 minutes après la sonnerie → Une demande d'efforts sur ce point est renouvelée. Un nouveau système a été mis en place : l'enfant en retard doit remplir un petit bulletin qu'il doit coller dans son cahier de liaison et les parents doivent le compléter et le signer. Un rappel au règlement est fait pour que les familles fassent attention à leur enfant arrivant en retard : vérifier qu'il est bien pris en charge et ne se retrouve pas seul devant le portail ou la porte fermée !!! Nous vous rappelons que nous n'avons pas de personnel disponible pour attendre les enfants en retard à la porte et qu'il se peut que la sonnette ne soit pas entendue.

- Absences : rappel de l'obligation scolaire ; les congés en dehors des vacances scolaires ne doivent être qu'exceptionnels. Les absences non justifiées, non prévues sont susceptibles d'être rapportées à l'Inspection. Un mot dans le cahier de liaison est obligatoire pour prévenir ou justifier une absence, même si cela est fait par téléphone le jour-même.
- Pour l'an prochain, les inscriptions des futurs CP et des nouveaux élèves se feront dès le 6 mai.
- Mme Barbaud explique les modalités de prise en charge des enfants par le centre de loisirs les mercredis dans le cadre du « Plan mercredi » développé par l'éducation nationale et mis en place par la communauté de communes.

Relations avec la mairie

- Des petites réunions sont faites régulièrement pour mettre au clair certains points et éviter les malentendus.
- Le matériel informatique est en passe d'être renouvelé . Beaucoup d'ordinateurs sont défectueux. Une classe mobile et un TNI sont prévus. Des devis sont en cours. Il faut que cela passe en conseil municipal le 1^{er} avril 2019.
- Les travaux d'urgences sont toujours réalisés rapidement. L'école remercie les services administratifs et techniques pour leur efficacité et leur réactivité (réparations d'urgence, salage, ventilation, plomberie, portemanteaux). Nous avons la possibilité d'utiliser le dojo avec les allers/retours en bus très onéreux pour la municipalité. L'année prochaine, l'utilisation du nouveau gymnase remplacera le dojo.
- Martine Guyon nous est revenue → les petits groupes pour du travail personnalisé ou de recherches ne sont pas encore organisés mais il y a beaucoup de travail de couverture, de rangement et d'accueil lors des récréations du matin.
- L'ensemble des usagers demande instamment à ce que le gros ménage soit fait lors de toutes les vacances. Et que plus de temps, de personnels et apparemment de conditions y soient affectés dans la semaine. Il y a vraiment de grosses carences (constats avec Madame Guitton et Mme Richer de la municipalité). Le contrat, selon la société de nettoyage, semble ne concerner que les tables et le sol (pas les étagères ni les meubles) et pas les vacances. Selon la mairie, le cahier des charges stipule clairement les conditions de ce ménage. Il faut donc que tout soit vérifié et recadré car force est de constater que le ménage n'est pas fait correctement.

Mr Goubin demande ce qui va être fait concrètement et sous quel délai.

Selon Mme Delaveau (Mairie), le nombre d'heures va être augmenté et la société sera mise devant ses responsabilités. La personne chargée du dossier (RH de la mairie) sera contactée par M. Dubois pour s'en occuper.

Un autre représentant de parents rappelle que le devis et le cahier des charges doit faire foi et, qu'au besoin il y a une entreprise de ménage dans la zone de la loge.

Mr Dubois rappelle que ce n'est pas son rôle de vérifier le travail de la société.

- Qu'en est-il du « plan mercredi »? La mairie n'est pas au courant de ce plan, c'est une initiative de la CCTVI. Le projet éducatif de territoire est en place depuis quelques années.

Questions des parents

- Les devoirs dépassant 30 min.

Mme Gouadon a fait un sondage auprès des parents de sa classe : ils ne semblent pas y passer autant de temps.

Si réellement les parents passent tant de temps devant les devoirs, c'est effectivement un problème. Dans ce cas-là, ne pas hésitez à venir voir l'enseignant.

- présence des enseignants dans le hall le matin : nous sommes toujours présents sauf cas exceptionnel.

- En cas de tempête : Mr Dubois respecte les directives de l'inspection et chacun des personnels de l'école est soucieux de la sécurité des élèves. Le directeur peut, s'il le juge nécessaire, prendre des mesures supplémentaires sans attendre une directive de sa hiérarchie. Le bon sens prédomine.

- Aide aux devoirs pendant le temps périscolaire. Mme Barbault rappelle qu'une salle est disponible pour les devoirs. Le degré d'autonomie d'un enfant de CP est limité et les devoirs sont certes plus efficaces et ont plus d'intérêt quand ils sont faits avec les parents selon les enseignants. Les devoirs sont souvent donnés à l'avance. Il n'y a pas d'études dirigées ou surveillées à l'école. Aucun budget n'y étant réservé.

- Cantine : La sauce pourrait-elle être mise à côté du plat ? Le cuisinier peut-il être plus vigilant et donner moins de sauce ? Mr Lelann pense que seules, les entrées sont parfois un peu trop vinaigrées.

Mr Goubin et Mme Baudet signalent qu'il ne faut pas forcer les enfants physiquement. Chacun est d'accord. En cas de souci, Mme Guitton rappelle qu'il ne faut pas hésiter à appeler rapidement pour pouvoir agir et trouver des solutions.

Concernant les enfants qui ne veulent pas de viande. Mr Valade, le Chef, est conciliant et essaye de s'adapter si les besoins se font sentir ou sont définis à l'avance.

- Hygiène dans les toilettes. Les parents rapportent que leurs enfants se plaignent de l'hygiène et de l'odeur dans les toilettes. Une demande de ménage en cours de journée est faite, mais il semble difficile dans l'école d'y pourvoir.

- Cigarettes devant l'école. Certaines communes ont délimité un espace non-fumeur devant leur école. Pourrait-on l'envisager devant « Descartes »? Une réponse positive semble devoir se dessiner. Monsieur Dubois demande également un panneau signalétique d'une zone de passage d'enfants dans le quartier.

- Il n'y a toujours pas de groom à la porte du RASED qui sert à la sortie le soir au périscolaire. On ne peut pas en mettre sur une porte de sécurité selon Madame Delaveau.

- Les parents remercient la mairie d'avoir mis des barrières sur le parking des parents.

- Mme Barbaud demande à ce que la mairie allume le chauffage plus tôt pour la périscolaire le matin.

- Concernant la question sur le climat : l'école ne peut pas résoudre tous les problèmes de société. Les programmes sont là pour dispenser les bons conseils en matière d'environnement, d'économie d'énergie ou d'eau, de développement durable. L'école dispose du label « éco-école » depuis plusieurs années. A l'école, Mme Bouard fait un petit potager chaque année et les enseignants sont libres de leurs projets qui sont divers et nombreux à l'école Descartes et qui peuvent concerner le climat mais aussi d'autres problèmes de société comme les écrans par exemple, le harcèlement scolaire, le vivre-ensemble (chorale, classe découverte).

Prochain conseil d'école jeudi 20 juin , 18h

Vu, les secrétaires de séance

Vu, le directeur



Mme Charrier

M. Dubois

